



Le Président
Paul Chambon

Lyon, le 23 septembre 2014

Compte-rendu de l'AG et du CA du 13 septembre 2014 **Congrès International de la SPML à Montpellier - Faculté de Pharmacie**

Présents : P.Chambon, R.Chambon, M.Champetier, A.Durand, I.Garcia, J.Lacroix, A.M.Lajous, G.Machet, G.Marti-Mestres, M.Marinescu, S.Miachon, C.Revol, A.Revol, J.P.Reynier, M.Rouzet.

Pouvoirs : J.M.Aiache, Mme Ache-Bouguès, J.Barthélémy, J.Benyaya, K.Belhadj, G.Delmas, I.Fourasté, Cl.Dreux, E.Gafitanu, G.Grelaud, N.Oudart, Mme Moreau, F.Moreau, P.Tachon, Mme Tapie-Meurgue

1-**Approbation du compte-rendu de l'AG** tenue à Lyon le 1 juillet 2013: Vote favorable à l'unanimité

2- Rapport moral du Président.

2-1-Depuis la dernière **Réunion Nationale** à Lyon (1^o juillet 2013) qui avait mobilisé le Bureau sur le thème de la Phytothérapie, celui-ci ne s'est pas réuni, laissant place à l'organisation du **Congrès International de Montpellier**. La ville de Montpellier avait été choisie pour commémorer le 60^{ème} anniversaire de la SPML, association créée en 1954 à l'instigation du Doyen Canals, Professeur à la Faculté de Pharmacie de cette même ville.

Le Président de la SFPML a reçu un accueil chaleureux de la part de Mme le Doyen de la Faculté de Pharmacie (Pr L.Vian) ainsi que du Pr G.Marti-Mestres, qui a accepté l'organisation du XXXI^{ème} Congrès International de la SPML.

Le bureau de la SFPML a été tenu au courant de l'avancement des travaux par des rapports réguliers sur la dizaine de réunions de travail tenues à Montpellier, par le Comité d'Organisation du Congrès comprenant G.Marti-Mestres (Montpellier) , J.P.Reynier, R.Novaretti (Marseille), P.et R.Chambon (Lyon) pour la partie scientifique et A.Tournemille pour le programme socio-culturel .

Cette organisation a exigé un gros investissement en temps et je remercie particulièrement l'équipe montpelliéraine qui a eu à en porter la responsabilité

2-2-Recrutement.

De **nouveaux membres** ont adhéré à notre société, ces dernières années, mais on ne peut que constater leur absence à nos congrès, ce qui est regrettable.

Quant aux pharmaciens d'officine de la région Rhône-Alpes qui ont été ciblés par une diffusion de 2000 plaquettes auprès des grossistes-répartiteurs, on ne les a pas vus, sans doute parce que ce congrès n'était pas gratifiant pour leur formation continue (congrès non reconnu dans le cadre du DPC = Développement personnel continu).

Donc, il faut que l'on s'occupe sérieusement de faire rentrer ce type de formation dans le DPC. A cet égard, il est regrettable que notre collègue J.Barthélemy n'ait pas eu le temps de nous préparer le dossier DPC comme il nous l'avait proposé lors de notre dernier congrès national.

Afin de recevoir l'agrément DPC, les formateurs doivent répondre à un certain nombre de règles : ils doivent être en activité, l'association doit réaliser des formations régulières et annuelles et surtout obtenir un agrément.

On pourrait envisager de lancer un étudiant sur ce thème dans le cadre d'une thèse d'exercice et G.Marti-Mestres nous aidera dans cette recherche.

2-3 Cotisants.

La cotisation va passer à 33 euro en 2015, ce qui a l'avantage de repérer les membres qui payent leur cotisation avec parfois plus d'un an de retard ! Vote favorable à l'unanimité.

Concernant le nombre de cotisants, celui-ci est en baisse, car nous avons dû radier un certain nombre de membres qui ne réglaient pas leur cotisation depuis 3 ans, malgré nos rappels répétés.

2-4-Notre **assurance Responsabilité Civile** a été souscrite auprès de la Macif, mais nous avons eu de meilleures propositions de la part de la Matmut. Nous attendons également une réponse de la Médicale de France.

3-Présentation des comptes par I.Garcia

Le bilan Recettes-Dépenses est présenté.

Le solde du compte courant est de 22 677,95 euro et celui du Livret A est de 24 820,60 euro.

L'assemblée donne quitus à la trésorière.

4-Organisation des 14^{èmes} Rencontres Nationales de la SFPML en 2015, nous n'avons encore rien prévu, car nous avons axé toute notre énergie sur ce congrès international.

A 10h.00, fin de la réunion.

Le Président
Paul Chambon